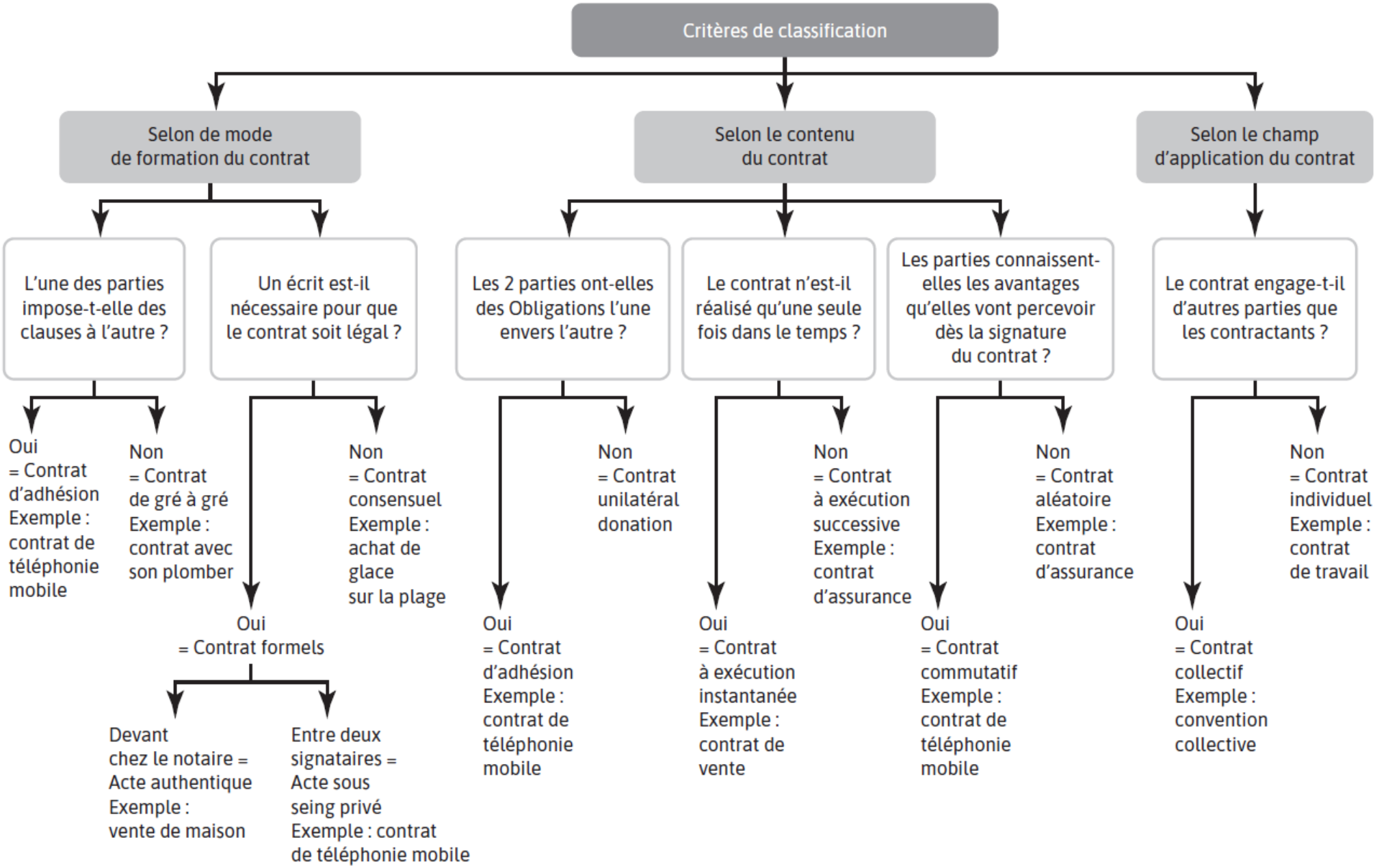
Critères de classification
Selon de mode de formation du contrat
Selon le contenu du contrat
Selon le champ d'application du contrat
L'une des parties impose-t-elle des clauses à l'autre ?
Un écrit est-il nécessaire pour que le contrat soit légal ?
Les 2 parties ont-elles des Obligations l'une envers l'autre ?
Le contrat n'est-il réalisé qu'une seule fois dans le temps ?
Les parties connaissent-elles les avantages qu'elles vont percevoir dès la signature du contrat ?
Le contrat engage-t-il d'autres parties que les contractants ?
Oui = Contrat d'adhésion Exemple : contrat de téléphonie mobile
Non = Contrat de gré à gré Exemple : contrat avec son plomber
Oui = Contrat formels
Non = Contrat consensuel Exemple : achat de glace sur la plage
Devant chez le notaire = Acte authentique Exemple : vente de maison
Entre deux signataires = Acte sous seing privé Exemple : contrat de téléphonie mobile
Oui = Contrat d'adhésion Exemple : contrat de téléphonie mobile
Non = Contrat unilatéral donation
Oui = Contrat à exécution instantanée Exemple : contrat de vente
Non = Contrat à exécution successive Exemple : contrat d'assurance
Oui = Contrat commutatif Exemple : contrat de téléphonie mobile
Non = Contrat aléatoire Exemple : contrat d'assurance
Oui = Contrat collectif Exemple : convention collective
Non = Contrat individuel Exemple : contrat de travail